

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27763**

Intitulé

Conseiller en image personnelle

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| Look Evolution | Directrice |

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes, 312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) conseiller(ère) en image personnelle accompagne des individus dans leur développement d'image et de communication. Il valorise l'image corporelle (image de soi), le savoir-être, le savoir-vivre et la communication verbale des individus afin d'acquérir une autonomie.

Après avoir validé les objectifs du client, il contractualise des missions de coaching en image et communication.

Il conseille et accompagne le client au changement d'image et de communication.

Il évalue la satisfaction du client et contrôle les impacts de changements.

Il intervient de manière individuelle ou collective.

Il travaille sous statut salarié ou indépendant de façon généralement autonome.

Il est capable de réaliser sa propre prospection commerciale et négociation tout en assurant le développement de ses services ainsi que la gestion administrative et financière de son entreprise.

Compétences ou capacités attestées

A1 - Il analyse les besoins du client, évalue la faisabilité de la demande du client.

A2 - Il réalise des bilans d'images afin d'étudier et de construire des images et des communications adaptées aux clients.

A3 - Il accompagne et conseille le client dans leur processus de changement d'image et de communication souhaitée.

A4 - Il conçoit et anime un atelier lié à l'image et la communication.

A5 - Il développe une activité commerciale de conseil en image et en communication

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le conseiller en image personnelle exerce son activité dans des entreprises de toutes tailles.

A titre d'exemple :

- Salon de coiffure
- Instituts de beauté,
- Spas, centre de remise en forme, de bien-être,
- Centres sociaux, associations,
- Établissements de santé,
- Boutiques, grands magasins de prêt à porter,
- Agence de conseil en image...

Le Conseiller en image personnelle peut-être salarié dans l'un des secteurs ciblés ci-dessus ou exercer cette activité en indépendant (Auto entrepreneur, Entreprise individuelle, Société).

Désignations des métiers :

- Conseiller en image et communication
- Conseiller en image relooking
- Conseiller en communication et image
- Conseiller en image personnelle et communication

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1208 : Soins esthétiques et corporels

D1202 : Coiffure

D1214 : Vente en habillement et accessoires de la personne

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les Activités sont évaluées sous forme de contrôles continus, d'examens terminaux et d'un dossier final :

En ce qui concerne la note finale en Contrôle continu : le jury est composé de professionnels formateurs de l'établissement sur l'ensemble des Activités ci-dessous.

En ce qui concerne la note finale en Examens terminaux (un en milieu de parcours et l'autre en fin de parcours) : Une étude de cas, un coaching en image et communication avec un modèle, un dossier professionnel : Ils sont évalués par 2 professionnels extérieurs à l'établissement (67%) et un professionnel formateur de l'établissement (33%).

Un dossier final soumis à un jury certificateur mesurant l'employabilité des candidats en fonction de l'ensemble du travail fourni tout le long

de la formation.

Pour valider son titre, le candidat doit obtenir une note moyenne ou supérieure à 10/20 tous blocs d'activités confondus.

En cas de redoublement, la note moyenne obtenue par Bloc d'Activité égale ou supérieure à 10/20 pourra être conservée par le candidat.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans.

Bloc de compétence :

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|---|---|
| Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27763 - Analyser les besoins et évaluer la demande en image et communication du client | <p>Descriptif : Il analyse les besoins du client, évalue la faisabilité de la demande du client.</p> <p>Modalités d'évaluation : Epreuve écrite : Création de support professionnel Epreuve orale : Le premier entretien</p> |
| Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27763 - Développer une activité commerciale de conseil en image et en communication | <p>Descriptif : Il développe une activité commerciale de conseil en image et en communication.</p> <p>Modalités d'évaluation : Epreuve écrite : Rapport professionnel Epreuve orale : PFE</p> |
| Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27763 - Réaliser des bilans d'images et de communication de clients | <p>Descriptif : Il réalise des bilans d'images afin d'étudier et de construire des images et des communications adaptées aux clients.</p> <p>Modalités d'évaluation : Epreuve écrite : Etude de cas Epreuve écrite : Créations d'outils Epreuve orale : Bilan d'image et de communication</p> |
| Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27763 - Accompagner et conseiller le client dans le processus de changement d'image et de communication | <p>Descriptif : Il accompagne et conseille le client dans leur processus de changement d'image et de communication souhaitée.</p> <p>Modalités d'évaluation : Epreuve écrite : Portfolio Epreuve orale : Accompagnement et conseil client</p> |
| Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 27763 - Concevoir et animer un atelier lié à l'image et la communication. | <p>Descriptif : Il conçoit et anime un atelier lié à l'image et la communication.</p> <p>Modalités d'évaluation : Epreuve écrite : Conception d'atelier Epreuve orale : Animation d'atelier</p> |

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | <p>Contrôle continu : Professionnels formateurs de l'établissement sur l'ensemble des Activités.</p> <p>Examens terminaux : 2 professionnels extérieurs à l'établissement (67%) et un professionnel formateur de l'établissement (33%).</p> <p>Un dossier final soumis à un jury certificateur mesurant l'employabilité des candidats en fonction de l'ensemble du travail fourni tout le long de la formation.</p> <p>6 personnes : (67%) professionnels extérieurs à l'établissement et (33%) appartenant à l'établissement.</p> |

| | | |
|---|---|--|
| En contrat d'apprentissage | X | <p>Contrôle continu : Professionnels formateurs de l'établissement sur l'ensemble des Activités.</p> <p>Examens terminaux : 2 professionnels extérieurs à l'établissement (67%) et un professionnel formateur de l'établissement (33%).</p> <p>Un dossier final soumis à un jury certificateur mesurant l'employabilité des candidats en fonction de l'ensemble du travail fourni tout le long de la formation.</p> <p>6 personnes : (67%) professionnels extérieurs à l'établissement et (33%) appartenant à l'établissement.</p> |
| Après un parcours de formation continue | X | <p>Contrôle continu : Professionnels formateurs de l'établissement sur l'ensemble des Activités.</p> <p>Examens terminaux : 2 professionnels extérieurs à l'établissement (67%) et un professionnel formateur de l'établissement (33%).</p> <p>Un dossier final soumis à un jury certificateur mesurant l'employabilité des candidats en fonction de l'ensemble du travail fourni tout le long de la formation.</p> <p>6 personnes : (67%) professionnels extérieurs à l'établissement et (33%) appartenant à l'établissement.</p> |
| En contrat de professionnalisation | X | <p>Contrôle continu : Professionnels formateurs de l'établissement sur l'ensemble des Activités.</p> <p>Examens terminaux : 2 professionnels extérieurs à l'établissement (67%) et un professionnel formateur de l'établissement (33%).</p> <p>Un dossier final soumis à un jury certificateur mesurant l'employabilité des candidats en fonction de l'ensemble du travail fourni tout le long de la formation.</p> <p>6 personnes : (67%) professionnels extérieurs à l'établissement et (33%) appartenant à l'établissement.</p> |
| Par candidature individuelle | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2013 | X | <p>6 personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 3 professionnels du secteur non intervenants dans l'établissement <p>50% représentants salariés/50% représentants employeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Directeur de l'établissement - Le Directeur Pédagogique de l'établissement |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel du 03 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Conseiller en image personnelle" avec effet au 01 mars 2011, jusqu'au 03 mars 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques des sessions : De Juillet 2012 à Janvier 2013

85% de taux de réussite

88% des certifiés exercent le métier de conseiller en image et communication :

28% des personnes exercent leur métier sous statut salarié

57% des personnes exercent leur métier sous statut indépendant

15% exercent leur métier en complément d'un autre

13% sont en projet de création d'entreprise.

Statistiques des sessions : De Juillet 2013 à Juin 2014

85% de taux de réussite

86% des certifiés exercent le métier de conseil en image et communication :

33% des personnes exercent leur métier sous statut salarié

66% des personnes exercent leur métier sous statut indépendant

14% sont en projet de création d'entreprise.

L' Origine des certifiés toutes années confondues :

100% des candidats ont une expérience professionnelle à l'entrée de formation.

De 8 à 10 titulaires par an.

Autres sources d'information :

Site internet

Lieu(x) de certification :

Look Evolution : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [LILLE]

Look Evolution 9 Rue Gosselet 59000 LILLE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Look Evolution 9 Rue Gosselet 59000 LILLE

Historique de la certification :